

Rencontre AFB / Organisations Syndicales

Sur la crise financière

A la demande de la CFDT, Ariane Obolenski, la Directrice générale de l'AFB (Association Française des Banques) et de la FBF (Fédération Bancaire Française) a reçu les organisations syndicales de la profession ce 7 octobre 2008.

La CFDT a interrogé la représentante de la profession sur la situation des banques au regard des dépréciations d'actifs et des problèmes de liquidité.

Nous l'avons interpellé sur les contradictions entre l'affichage de la bonne santé des banques et le défaut de confiance entre établissements. Nous avons déploré la poursuite de la concurrence exacerbée entre établissements bancaires dans le contexte de crise grave que nous traversons.

La CFDT a également indiqué qu'une réflexion sur de nouvelles règles de régulation devra intervenir.

Soucieuse de l'avenir des salariés et de leurs conditions de travail, la CFDT a interrogé la profession sur les restructurations possibles induites par la crise, dont celles « souhaitées » par le gouvernement, et leurs conséquences sur l'emploi.

La CFDT a souligné le grand sens des responsabilités des salariés qui font face avec professionnalisme et courage à l'inquiétude des clients, alors qu'ils s'interrogent eux-mêmes sur leur avenir. Nous avons souligné le manque de communication des Directions d'entreprise à leur égard, qui se contente de leur fournir des argumentaires commerciaux.

Sur les dépréciations d'actifs, Ariane Obolenski a assuré que les établissements bancaires avaient fait au second trimestre 2008, sous l'égide de la commission bancaire, un travail de transparence. Elle n'a pas exclu d'autres dépréciations qui ne seraient dues qu'aux règles IFRS (comptabilisation des actifs à la valeur du marché).

Elle a confirmé le gel du marché monétaire et informé que des démarches auprès des régulateurs étaient en cours.

Elle a rappelé que les banques françaises sont mieux armées que d'autres, car mieux capitalisées, et assises sur une activité de banque de dépôt importante. Elle affirme qu'il ne peut y avoir de faillite bancaire en France.

La profession souhaite des décisions européennes notamment sur la question des normes comptables.

Sur les restructurations et l'emploi, elle considère que l'emploi en France dans la banque de détail ne sera pas sérieusement entamé. En revanche la situation est plus difficile dans la BFI qui repense son business model. A plus long terme elle estime qu'on verra sans doute une accélération des mouvements de rapprochement entre banques.

Enfin, elle dit être consciente de la pression exercée sur les salariés et du rôle important qui est le leur dans la période.

La CFDT partage le besoin d'intervention européenne dans la régulation. Elle prend acte de la confiance témoignée aux salariés et reste vigilante sur la situation de l'emploi dans la profession.

Une nouvelle réunion est programmée pour fin octobre.